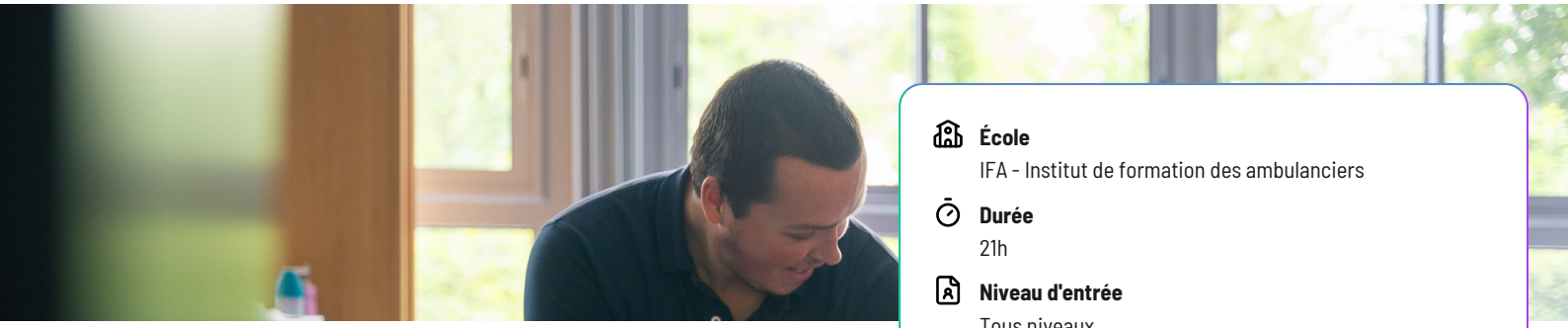


Ambulancier **Santé**

AFGSU2 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niv.2

École
IFA - Institut de formation des ambulanciers

Durée
21h

Niveau d'entrée
Tous niveaux

Niveau de sortie
Certificat ou Attestation de formation

Modalité de formation
Formation professionnelle

Lieu
185 bis rue Henri Champion 72100 Le Mans

PRÉSENTATION ET DÉBOUCHÉS

L'A.F.G.S.U 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences) permet à l'ensemble des personnes travaillant dans une structure de soins d'être formé à la prise en charge d'urgences vitales. Formation également accessible pour les ambulanciers C.C.A.

Que faire avec cette certification ?

Débouchés

Cette formation est obligatoire pour tout personne travaillant dans les soins d'urgence et est à renouveler tous les 4 ans.

Qualités mobilisées

- Organisation, rigueur, disponibilité
- Capacités d'écoute, d'analyse et de communication
- Réactivité, maîtrise du stress
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe

Types d'entreprises ou d'organisations

- Structures de soins (établissements de santé, cabinets médicaux, etc.)
- Entreprises de transport sanitaire

Compétences visées

La formation vise à rendre le stagiaire capable d'agir seul face à une urgence vitale immédiate, de savoir évaluer et gérer des situations moins critiques, et de s'insérer efficacement dans un dispositif collectif de gestion de crise sanitaire.

DÉTAILS DE LA CERTIFICATION

Informations sur la certification

Cette formation délivre l'**Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de niveau 2 (AFGSU 2)**, validée par le **CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence)**.

L'AFGSU 2 n'est pas une certification enregistrée au RNCP.

L'attestation est valable 4 ans à compter de la fin de la formation.

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Prérequis

- Être professionnel de santé
- OU être inscrit sur une formation en lien avec les professions de santé

Public visé

Professionnel de santé (et personne inscrite sur une formation en lien avec les professions de santé, ambulanciers CCA).

Conditions d'admission

- Préinscription via le formulaire en ligne.
- Réception d'un bon de commande à signer.
- Inscription validée par l'équipe IFA après réception et validation du bon de commande signé.
- Inscription individuelle ou entreprise-employeur.

Coût de la formation / Financement / Aides

504 € / personne. Devis sur demande. Financement possible.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est ouverte aux apprenants en situation de handicap.

Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité de votre projet et les aménagements nécessaires.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'identifier une urgence à caractère médical
- de prendre en charge seul ou en équipe une urgence vitale, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale

Prendre en charge des urgences vitales

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée
- Alerter le SAMU ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et appliquer les gestes adéquats
- Stopper une hémorragie externe
- Identifier l'arrêt cardiaque et réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec le matériel d'urgence adéquat
- Utiliser des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux
- Appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

Prendre en charge des urgences potentielles

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané et appliquer les gestes adéquats
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et les actions appropriées
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène
- Effectuer une prise en charge adaptée d'un traumatisme
- Effectuer le relevage et le brancardage
- Appliquer les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux

Participer à la prévention des risques collectifs

- Identifier un danger dans l'environnement et appliquer une protection adaptée
- Participer à la mise en œuvre des dispositifs ORSAN (organisation de la réponse du système sanitaire aux situations sanitaires exceptionnelles)
- Intégrer son action au sein des plans de secours
- Connaitre les risques NRBC-E et la conduite appropriée en cas d'activation du plan blanc
- Mettre en œuvre les différents dispositifs de protection individuelle en fonction des risques

Modalités et durée de la formation

Durée de la formation

21 heures d'enseignements théoriques et pratiques.

Délai d'accès

1 à 2 mois.

Dates de formation

L'année de formation se déroule sur plusieurs sessions sur l'année :

- 07/10/2026
- 08/10/2026
- 09/10/2026

Rythme de la formation / alternance

Formation en présentiel sur 3 jours. Non concernée par l'alternance.

LA PÉDAGOGIE

Méthodes pédagogiques

- Formation en présentiel
- Pédagogie active, participative et inductive favorisant l'autonomie, la réflexion, le travail en groupe et les mises en situation
- Méthode « A.G.I.R » : Apprendre un Geste en Intégrant le Raisonnement
- 70 % pratique / 30 % théorique

Équipe pédagogique

Les intervenants sont des professionnels de santé : formateurs habilités par le CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence).

Locaux & équipements

Institut de Formation des Ambulanciers, 185 rue Henri Champion, 72100 Le Mans.

- Salles de travaux pratiques : appartement témoin / chambre d'hôpital / manutention
- Salle de cours
- Ambulance équipée
- Mannequins ergonomiques et connectés, système de simulation en santé, tablette numérique

VALIDATION DE LA CERTIFICATION

Évaluations

Attestation de formation (AFGSU 2) délivrée aux stagiaires présents sur l'intégralité de la formation et ayant réalisé chaque geste technique au cours des séquences pratiques.

Épreuves de certification

Attestation AFGSU 2 délivrée par le CESU, valable 4 ans à compter de la fin de la formation.

Chiffres clés

Indicateurs de résultats obligatoires selon l'article 6111-8

Chiffres 2025

46
Nombre d'apprenants formés

90%
Taux de satisfaction

NC
Taux de présentation à l'examen

100%
Taux de réussite

NC
Taux d'interruption en cours de formation

NC
Taux d'insertion professionnelle en emploi à 6 mois

NC
Taux d'insertion professionnelle dans les métiers visés à 6 mois

NC
Taux de poursuite d'études à 6 mois